L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 23 SEPTEMBRE 1877. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
DIMANCHE MATIN 23 SEPTEMBE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN,
LUNDI.

Par A. Marks, Levy & Co., à leurs salles d'encan, No. 33 rue des Magasins—Marchandises seches, lingerie, "notions," etc.

Par H. Stern & Co, au No 63 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Les élections en France.

Les dix millions d'électeurs français sont convoqués pour le 14 octobre, afin d'élire une nouvelle Chambre des Députés. De cette élection va dépendre l'existence de la République et peut-être plus encore : l'avenir de la France. C'est donc une grave épreuve qui se prépare pour cette nation et les français qui résident à l'étranger, comme tous les amis de ce grand et généreux peuple, en attendront l'issue avec une profonde anxiété.

Quelque importante que soit, cependant, cette élection, elle ne doit pas récondre d'une façon permanente la destinée politique de la France, puisque la Constitution républicaine actuelle pouvant être révisée en 1880, la porte reste ouverte aux espérances des partis monarchiques.

Si la question était bien posée aux électeurs, le scrutin du 14 cotobre devrait uniquement prononcer sur l'interprétation à donner à la Constitution, en ce qui touche l'étendue des pouvoirs respectifs du Président et des Chambres.

Malheureusement, la question est mal posée et les passions politiques mises en jeu auront probablement plus de poids sur la décision des votants que les arguments constitutionnels. la raison, ou la prévision des conséquences qu'entraîneraient le vote des électeurs.

Nous avons réfuté dans notre article de dimanche dernier, la doctrine politique formulée par M. Gambetta dans ces mots "se soumettre ou se démettre," parce qu'elle nous paraît contraire à l'esprit de la Constitution qui n'a pas voulu que tous les pouvoirs gouvernementaux et législatifs fussent absorbés par une seule des branches du corps législatif.

L'application de cette doctrine, en France surtout, où les partis sont si divisés—il n'y a pas moins de huit groupes distincts—aurait pour conséquence un état d'agitation perpétuel et des changements incessants dans le gouvernement qui ne laisseraient ni repos ni trêve au pays, et détruiraient toute confiance dans la stabilité des institutions.

La plus grave erreur qu'ait commise M. Thiers comme homme d'Etat a été peut-être, de donner sa démission à la suite de son échec du 24 mai 1873, et ceux qui invitent le maréchal Mac-Mahon à suivre cet exemple, ne songent pas que le plus sûr moyen de dégoûter à jamais le pays de la République serait d'établir une pareille règle.

Si, en effet, elle eût été suivie depuis la retraite de M. Thiers, la France aurait déjà vu depuis quatre ans le gouvernement changer de mains quatre fois. Et, si nous supposons que le maréchal, au lieu de rester jusqu'au bout de son terme, comme il l'annonce, se décide à se retirer et soit remplacé par l'élu d'une coalition de plusieurs groupes, M. Grévy ou un autre, faudra-t-il que le nouveau Président se retire dès qu'une nouvelle combinaison de groupes aura créé une majorité en désaccord avec lui ? Il est facile de prévoir que si la politique du nouveau Président était centre gauche, les deux groupes de l'extrême gauche se détacheraient de lui et s'allieraient aux impérialistes et aux légitimistes pour lui faire échec.

Le président d'une république, chef exécutif à terme, investi de pouvoirs aussi étendus que l'est le président actuel, ne peut être assimilé à un roi constitutionnel qui doit s'effacer derrière ses ministres. La royauté est permanente et héréditaire, ce qui assure la stabilité au moins de cette branche supérieure du gouvernement, tandis que la présidence est à terme et il est de toute nécessité que cette présidence représente par son action dans le gouvernement un peu de cette stabilité si nécessaire pour contrebalancer les oscillations de l'opinion populaire.

S'il est une chose que l'on doive souhaiter à la France, dans les circonstances présentes, c'est que solution qui assure le maintien de la république conservatrice jusqu'en 1880.

Tous les gens sensés et qui aiment sincèrement la France sont d'accord sur ce point. Ils sont, malheureusement, très divisés sur la ligne de conduite à suivre pour arriver à ce résultat.

Une très grande partie de la bourgeoisie intelligente a pris parti pour l'opposition, soit qu'elle ait cru à l'absurde accusation de cléricalisme dirigée contre le ministère, soit que, confiante en M. Thiers et ses collègues du centre gauche, représentants de ce libéralisme qui séduit toujours tant l'esprit généreux, elle ait pensé que le triomphe des 363 ramènerait au pouvoir l'homme d'Etat qui la personnifiait si bien.

Monsieur Thiers est mort alors que a lutte avait pris un caractère d'acharnement tel que la nation était divisée en deux camps bien tranchés et il est probable que les électeurs que l'exemple de l'ex-président avait entraînés, resteront dans le camp de l'opposition.

Il est pourtant difficile de croire que M. Thiers disparu, les hommes du centre gauche pourraient contrôler leurs alliés de la gauche et empêcher la république radicale de l'emporter si le pouvoir venait à passer à l'opposition. Notre conviction est que les Simon, les De Marcère, les Renault seraient promptement débordés et qu'au lieu d'un simple changement de gouvernement il se produirait une véritable révolution politique qui bouleverserait tout en France et amènerait infailliblement au bout de peu de temps une réaction et une restauration.

Si le corps électoral envoie à Versailles une chambre composée de telle sorte que le maréchal-président puisse établir avec elle et le Sénat une nouvelle trêve, un *modus vivendi* qui lui permette de finir son terme présidentiel sans nouveau conflit, il en résultera trois années assurées de tranquillité pour le pays, et la république conservatrice, sortie victorieuse de cette nouvelle et difficile épreuve, aura quelques chances de se consolider par un nouveau bail en 1880.

Mais si, au contraire, la prédiction de M. Gambetta se vérifie ; si le pays envoie à Versailles une majorité de 360 à 400 membres, décidée à donner l'assaut au pouvoir et à entamer un conflit avec le Pouvoir exécutif et le Sénat, il en résultera trois années de luttes et d'agitations qui fatigueront la nation outre mesure et qui la disposeront à accepter, comme en 1851, le premier sauveur venu, si, toutefois, une guerre civile ne vient pas précipiter les événements et livrer la France aux dangers d'une guerre extérieure pendant qu'elle serait en proie à de terribles discordes intestines.

Nous espérons, cependant, que les chefs de l'opposition sauront se garder des entraînements et qu'ils n'auront en aucun cas recours à la violence. S'ils ont la majorité, cela prouvera que le pays est avec eux et ils auront tout à gagner à faire preuve de modération et à attendre patiemment les élections pour le renouvellement du Sénat et l'élection présidentielle de 1880. La France n'a eu que trop de révolutions et d'aventures et si elle veut arriver à la conquête finale de cette liberté qu'elle envie à la Grande Bretagne et aux Etats-Unis sans en connaître autre chose que les dehors séduisants, il faut qu'elle se montre capable d'en jouir en faisant preuve de patience.

☞ Les membres des compagnies militaires en uniforme seront admis gratis à la fête de Fartillerie d'Orléans dimanche, 30 du courant au Jardin Magnolia.

143,405 étrangers sont allés habiter Paris l'an dernier. Le contingent le plus fort a été fourni par les Anglais, puis par les Belges et par les Italiens.

PORTRAIT DE M. THIERS ORATEUR.—Nous publions à la troisième page l'un des chefs d'œuvre de Timon (M. de Cormenin), le portrait de M. Thiers orateur, extrait de son "Livre des Orateurs" publié sous le règne de Louis Philipps.

LE MANIFESTE DE MAC MAHON.—Nous reproduisons dans ce numéro le manifeste du maréchal Mac Mahon qui a paru vendredi dans l'*Abeille*.

LA SESSION LÉGISLATIVE EN FRANCE. Le décret qui ordonne des élections de députés en France pour le 14 octobre, convoque les Chambres en session extraordinaire pour le sept novembre.

LE VOYAGE DE MAC MAHON A BORDEAUX—Une communication de la préfecture aux journaux de Bordeaux annonçait que le voyage du maréchal Mac Mahon serait retardé de deux jours. Le président devait partir de Paris le dimanche 9 et arriver à Bordeaux le lundi à une heure. Rien n'était changé au programme.

BIBLIOGRAPHIE.—Nous avons reçu de M. A. P. Harrington, libraire, 118 rue du Canal, un exemplaire du joli roman de madame Sarah A. Dorsey, "Panola", dont nous avons déjà parlé et qui relate des scènes de la Louisiane.

Le même libraire nous a envoyé "Salathiel" (the Wandering Jew), histoire du passé, du présent et du l'avenir par le révérend George Croly.

Ces deux ouvrages ont été édités par T. B. Peterson & Brothers, de Philadelphie.

LA SYMPATHIE.—Sous ce titre, M Sydney Smith a composé un joli dialogue musical pour piano, dont M. Louis Grunewald, de la rue Baronne, a eu l'obligeance de nous adresser un exemplaire.

BAL.—La Société de Bienfaisance Exclosior des Jeunes Gens doit donner, le 6 octobre, à la Salle de l'Exposition, rue St-Charles, un grand bal paré, masqué et calicot. Nos remerciements au comité.

BAL.—Les jeunes gens du Club social Rose Bud doivent donner un grand bal paré et calicot à la Salle de la Louisiane, le 29 septembre. Nos remerciements au comité.

Louisiane.

Les premiers rapports reçus en ville sur les effets produits dans les campagnes, nous ayant paru exagérés, nous avons préféré attendre des informations plus précises. Il paraît cependant que la récolte de riz a été fort endommagée dans les paroisses Plaquemines et Lafourche, que beaucoup de cannes ont été couchées et cassées et que le coton ouvert a été emporté ou abattu et gâté par la pluie.

Nous trouvons les informations suivantes dans le *Meschacébé* :

—La paroisse St. Jean Baptiste a été certainement une des localités les plus ravagées par l'ouragan des 17 et 18 septembre, qui a été pour elle une véritable calamité. C'est dans la soirée du 17, après une journée sombre et nuageuse, qu'une colonne d'air a passé avec une horreur violente, ravageant le sud-est, et détruisant tout ce qu'elle rencontrait sur son trajet. Le vent a sauté au nord le lendemain, soufflant toujours avec fureur, mais alors sur une large étendue qui diminuait graduellement ses coups. Rien ne résistait à la première attaque, ainsi que le témoignent les maisons découvertes, les arbres déracinés, ébranchés et effeuillés, les cannes prostrées ; des saloises, envoisées des toits, étaient entrées comme des flèches dans les murs en planches de constructions voisines ; des bandes de volailles avaient disparu sur les ailes de la tempête ; les pacanes et les oranges, avant le temps de la maturité, jonchent le sol au milieu de débris du tout genre ; le cimetière lui-même a été éprouvé et plusieurs tombes ont été brisées. Voici un aperçu communiqué quelques détails recueillis à la hâte et nature l'ement incomplets. Sur la rive droite, habitation François Webre & Cie, 12 pacaniers renversés ou cassés et trois petites bâtisses renversées ; Mme Achille Lorio, cinq cabanes renversées ; Charville Webre, 12 arbres emportés ; F. Richard, galerie emportée, pacaniers cassés ; Hermogène Rodrigues, galerie emportée ; Faustin Rodrigues, écurie et remise emportées, pacaniers et autres arbres brisés, et à peu près autant chez Oppé & Rodrigues ; M. Cauvin, barrières, écuries, cuisine et autres petites bâtisses renversées ou endommagées ; Maison de Cour, toit emporté en grande partie, écurie et magasin renversés, toit de cuisine emporté, bureaux lavés par la pluie, papiers plus ou moins trempés (les plus importants sauvés), fenêtres presque toutes brisées, bias de la cour renversés ; Emmanuel Roy et voisinage, pacaniers avariés ; F. Webre & Cie, deux cabanes remuées de leur place ; O. Hymel (California), purgerie endommagée, Le Shériff a été obligé de loger les détenus dans la prison. Plus haut, Augustave Lebœuf, belvédère enlevé ; J. Sentille, chute d'un cheval et d'une vache dans un puits découvert par la pluie ; les animaux retirés sains et saufs ; doctour G. Chabaud, cheminée abattue, remise écrasée ; journal le *Meschacébé*, enseigne mise en pièces ; sénateur Henry Demas, pâturon renversé (trop, "Sur ative gaumo, nous écrit-on, maisons abattues, barrières renversées, arbres déracinés, personnes contusionnées, récoltes complètement couchées. Trois petites maisons détruites chez la pauvre veuve, Mme George Cambre. On se demande comment les personnes retirées de dessous les décombres n'ont pas été tuées. La maison de M. Michel Cambre en son tout détruit par la chute d'un arbre. Une salle de bal, récemment bâtie, est fortement inclinée. Quant aux barrières tombées, on ne les compte pas."

Le même journal publie ce qui suit sur la paroisse St. Jacques :

—On nous rapporte que l'ouragan a causé de graves dommages sur les habitations Waguespack et Simion, rive droite.

—M. Joseph Hughes nous apprend que la grande cheminée à bagasse de l'habitation Burnside, ci-devant Valcour Aime, a été renversée par le vent, lundi soir.

Les chars *bleus* de la compagnie du Rail-Road d'Orléans débarquent les passagers au Fair Grounds en passant par la route du Bayou St-Jean.

Pitteburg, Anthracite et Cannel anglais à bas prix chez Hy. J. Montagnet.

MEUBLES ! MEUBLES !!—Ce n'est pas à sort que la maison de Jos. B. Hubbard, au coin des rues Rémparts et Perdido, est appelée le "Palais des Meubles". On trouve, en effet, dans cette fabrique, des meubles de tous genres, de toutes formes, de tous styles et de tout prix. Ils sont tous très habilement et très solidement confectionnés. Allez y et voyez de vos yeux.

PIANOS PLEYEL ET AUTRES—La maison Grunewald, de la Nouvelle-Orléans, ayant la seule agence dans les Etats du Sud, de la maison Pleyel, Wolff & Co. peut livrer les pianos de la célèbre marque Pleyel aux conditions les plus avantageuses, et avec des facilités de crédit. On trouvera aussi dans les vastes magasins de M. L. Grunewald, rue Baronne, de grands assortiments des meilleurs pianos et orgues de facteurs américains et européens, un choix considérable de tous les instrument et articles de musique.

☞ Les Franc-Tireurs d'Orléans et le Tiro al Bersaglio participeront à la parade du régiment d'artillerie d'Orléans, dimanche 30 du courant au Jardin Magnolia. Ils seront passés en revue par le col. J. B. Vinet et son état major, et un salut national de 37 coups de canon sera tiré.

LA RÉPUBLIQUE SUISSE.—La prospérité et l'harmonie ne paraissent pas plus régner en Suisse qu'aux Etats-Unis, voici ce qu'un correspondant écrit au *Journal des Débats* de Genève, sous la date du 31 août :

"Les pointe noirs ne manquent pas en Suisse : la lutte continue entre la Confédération, qui a besoin d'argent, et les cantons, qui n'acceptent pas les dures lois qu'on voudrait leur imposer pour en obtenir. La question du Gothard n'avance guère : les cantons ne peuvent s'entendre sur le tracé des lignes d'accès ; plusieurs d'entre eux font des conditions contradictoires pour accorder un supplément de subvention. Zurich est divisé par des questions sociales et financières. A Berne, le Conseil d'Etat, désavoué par le peuple, qui dimanche dernier a rejeté les lois nouvelles, vient de donner sa démission. A Genève, les horlogers et les bijoutiers crient famine, et l'Etat est forcé d'occuper à grands frais les ouvrieurs de la fabrique dans des chantiers ambitieux qui dévorent, jusqu'ici, tous les mauvais effets de l'argent."

CONVOCATION.—Par une notice, insérée autre part dans ces colonnes, les détenteurs de bons de waterworks sont invités à se rendre à une réunion qui aura lieu mardi, 25 du courant, à 1 heure de l'après-midi, au No 104 de la rue du Canal. Les porteurs de bons des waterworks comprendront qu'il est de leur intérêt de répondre à la convocation. On y traitera de la constitution de la nouvelle Société, d'après les termes et conditions votés par la Législature. Ces conditions sont très favorables et nous ne connaissons pas qu'il y ait encore quelques retardataires parmi les porteurs de bons. Il vaut certainement mieux les convertir en actions des waterworks qu'en bons à prime dont la légalité est incessamment contestée.

COLLÈGE DES JÉSUITES.—Un avis, que nous publions plus loin, annonce que la rentrée des classes dans cette institution, si habilement dirigée, aura lieu lundi, 1er octobre. Comme il s'agit ici d'un enseignement régulier et tout à fait supérieur, il est important pour les élèves de n'être pas en retard.

OCCASIONS EXTRAORDINAIRES CHEZ DANZIGER.—On trouvera cette semaine dans les deux magasins de Danziger les meilleures occasions de la saison en nouveautés pour robes, en soieries, en grenadines, en cotonnades, en articles de ménage, en broderies nouvelles, &c.

☞ Menez vos enfants voir les soldats campés au Jardin Magnolia dimanche 30 du courant.

☞ Essayez de gagner la médaille de Lucas à la fête de l'artillerie d'Orléans dimanche, 30 du courant, au Jardin Magnolia.

Les chars *rouges* de la compagnie du Rail Road d'Orléans partant du Marché Français, et les *verts* et les *bleus* de la Statue de Clay se rendent au Fair Grounds.

Les chars *verts* de la compagnie du Rail-Road d'Orléans vont directement au Fair Grounds en partant de la Statue de Clay.

Achetez votre charbon aux plus bas taux du marché, chez Hy. J. Montagnet 167 rue de la Commune.

DÉMÉNAGEMENT.—On verra par une annonce publiée dans une autre colonne que MM. G. W. Dunbar & Sons ont transféré leur établissement au coin des rues Canal et Tchoupitoulas.

NOUVEAUTES, ALPACAS, &c—Nous appelons l'attention sur l'annonce de MM. A. Schwartz & Son. 160 et 162 rue du Canal. Cette maison déballera cette semaine des nouveautés de tout genre en marchandises sèches, neigeuses, drap ottoman, popelinettes, alpacas, cachemire, mousseline de laine, bombazine, casimirs, &c., &c. Les dames sont invitées à visiter le magasin avant d'acheter ailleurs.

LA FORTUNE DE M. THIERS.—Dans l'immense fortune qu'on lui attribue, M. Thiers n'avait, comme apport propre, que les trois ou quatre cent mille livres de rente que lui ont valus ses grands monuments historiques ; il le disait à tout propos et avec une légitime fierté. L'Histoire du Consulat et de l'Empire lui a, seule, rapporté près d'un million. Tout le reste, les mines d'Anzin, les terrains de Passy, les maisons de la rue d'Amsterdam, appartenait à Mme Thiers, dont la sœur, Mlle Félicité Dosne, en possède presque autant de son côté.

Les enfants du général Charlemagne, nés d'une nièce de ces dames, héritèrent de tout, et en même temps de ce qu'avait Thiers, par son testament laissé à sa veuve avec qui il était marié sous le régime de la communauté, c'est-à-dire, outre les rentes, l'hôtel de la place Saint-George et les collections que le monde des arts n'évalue pas moins de deux millions.

Il y a là en bronzes antiques et modernes, presque tous ces derniers uniques et à cire perdue—en gravures rares et en porcelaines plus rares encore, des choses d'un goût et d'une variété inouïs. Les livres—chose étrange chez un amateur de cette compétence—ne se recommandent par rien d'exceptionnel ; les ouvrages à gravures et les éditions de luxe y dominent, mais c'est ce que le monde peut se procurer, et non la réunion de bibelots de curiosités que réunissent amoureusement les fins bibliophiles. M. Thiers, au surplus, raisait, plutôt qu'il ne lisait. Ses maîtres favoris étaient : en littérature, Rscine, Pascal, Bossuet et de Maistre ; en histoire, Tacite, Salluste, César, Augustin Thierry et Macaulay ; en économie et en politique, Vauban (qu'il emportait dans tous ses voyages), Machiavel et Tocqueville. Son poète préféré parmi les contemporains, c'était Béranger, qu'il mettait fort au-dessus de Lamartine, dont pourtant il admirait fort les premières *Méditations*, ses contemporaines ; — de Victor Hugo, dont il ne prisait que les *Feuilles d'automne*, preuve de sagesse, et les odes consacrées à Napoléon, esprit de corps,—et enfin d'Alfred de Musset, qu'il ne pouvait souffrir.

—On nous adresse dit le *Figaro*, le calcul suivant :

En additionnant les lettres de A. Thiers suivant l'ordre qu'elles ont dans l'alphabet, on trouve le nombre suivant :

A	1
I	20
T	8
H	9
E	5
R	18
S	19
	80

Juste l'âge auquel il est mort.

MOISSONNÉ A LA FLEUR DE L'AGE.—Cette expression des poètes a trouvé une bien triste application.

Un épouvantable accident, dit le *Progrès du Nord*, s'est produit lundi dernier à Destris-Cambrai. Le sieur Léopold Gérard, moissonneur, au service de M. Manchel, était occupé à faucher de l'avoine avec une faucheuse mécanique. Sa femme se trouvant malade en ce moment, il avait auprès de lui son petit garçon âgé de six ans. L'enfant jouait aux environs, et son père était loin de se douter qu'il courut le moindre danger, quand tout à coup retentit à son oreille un cri déchirant suivi de ces paroles : "Papa, j'a les jambes coupées." Gérard arrêta ses chevaux et se retourna.

Un horrible spectacle s'offrit alors à sa vue. Son fils gisait sanglant sur le sol ; la faucheuse, devant laquelle il avait voulu passer, lui avait tranché les deux pieds au dessus des chevilles.

Maîtrisant sa douleur, le père prit son enfant dans ses bras, et le porta, en courant, tout en pleurs à l'Hôtel-Dieu. Les deux pieds mutilés restèrent dans le champs d'avoine.

A son arrivée à l'Hôtel-Dieu, le jeune Gérard reçut les soins les plus empressés. Mais, en présence d'un tel accident, les efforts de tous devaient rester impuissants : le pauvre enfant a succombé pendant la nuit au milieu d'atroces souffrances.

—M. Paul Parfait a exécuté, pour le *Charivari*, des formules amusantes dans l'étrange phraséologie d'un célèbre mélodrame qu'on vient de reprendre : *Trente ans ou la vie d'un Joueur*.

Les personnages s'y appellent entre eux et avec tendresse : "généreuse fille,—coupable époux,—vertueux père,—innocente Amélie."

—Quel est ton indigne amant ? demande à la femme le mari qui ce croit outragé.

En 1827, on pouvait s'interpeller sur ce ton-là sans rire.

Vous représentez-vous un futur offrant des bijoux à sa fiancée, avec ce compliment :

—Ma chère Amélie, daignez ajouter aux grâces qui vous parent l'éclat de ces diamants.

Ce à quoi la jeune personne répond :

—Je vais à l'instant me parer des dons de votre amour.

Les indications de jeux de scène et de personnages sont pour le moins à la hauteur du texte.

Le rôle créé par défunt Mocmard est ainsi désigné au premier acte :

M. DE GERMANY, vieillard infirme et près du tombeau.

Et le nom du héros de la pièce est, au troisième acte, accompagné de cet étonnant commentaire :

GEORGES DE GERMANY, âgé de 55 ans, malheureux vêtu pauvrement, vieilli par le malheur *plus que par l'âge*, et portant dans ses traits *l'expression du désespoir poussé à la tentation du crime*.

Ce qui me frappait le plus en lisant des phrases comme :

" Ainsi que brille un éclair, je me révelle comme la foudre."

On bien :

" Et d'une main glacée, en souriant comme la mort au dernier soupir....."

C'est que Gobbsax, un des auteurs, était maître de pension.

J'espère au moins qu'il a fait peu d'élèves.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les fermiers du port.

Par leur contrat avec la ville, ces fermiers sont obligés de payer chaque année $125,000, pour l'intérêt des bons et pour le rachat de dix bons par mois et pour d'autres dettes. Leur dépense l'année dernière pour entretenir les quais fut de $137,000 environ, et en tout de $202,000 sans compter les frais de bureau. Ils disent qu'à la fin de l'année, ils en seront pour $100,000 de leur poche. En conséquence, ils refusent de remblayer la cavité de la levée devant la Presse Atlantique, qui selon eux, ne contera pas moins de $10,000.

Ils viennent de réparer ou reconstruire pour le Troisième District quatre débarcadères et quatre autres sont à peu près finis. On estime que ces six wharves pourront recevoir 120 navires.

La quarantaine.

Un télégramme, reçu par le Bureau de Santé, vendredi, annonçait qu'il y avait ce jour-là six navires à la station de la quarantaine. Pendant que sévissait la dernière tempête il a été impossible de soumettre à la fumigation aucun de ces navires, attendu que les grosses vagues empêchaient la barge, sur laquelle le gaz acide sulfurique est fabriqué, de s'en approcher. Toutes les parties d'un navire ainsi que le bagage des passagers et leurs cabines doivent subir cette opération.

La fièvre jaune n'a pas augmenté à la quarantaine, mais on croit que le second officier et le garçon de chambre du Harold, qui sont maintenant très malades, en mourront. Un des passagers demandait la permission de venir en ville en consentant à soumettre à la fumigation ses habits et son bagage. Nous ignorons ce que le médecin résidant à la quarantaine a décidé, tout cela étant livré à sa discretion.

Arrangement dérangé et propre.

Manuel Royes réclame de John Curry, greffier de la Quatrième Cour de District, une somme de $29,037 21 pour salaire qui lui serait dû suivant un contrat qui aurait été passé entre les parties. Par ce contrat Curry, candidat à la place de greffier, se serait engagé, par écrit, pour avoir l'appui de Royes, politicien influent et membre de la convention de parjisan, à le nommer député en chef, au nomination de suppléant lieu. La nomination eut lieu, l'élection aussi et Royes fut nommé député en chef au salaire de $5000 par an. Mais quelque temps après il fut renvoyé, et il fut remplacé aujourd'hui, par devant la Cinquième Cour de District, le montant qui lui est du suivant les clauses du contrat.

Tué par un char de ville.

Un petit enfant, âgé de 18 mois, nommé John O'Hern, jouait sur la voie ferrée des rues Clio et Erato, devant la maison de ses parents, rue Erato No 375, quand le char No 66 de cette ligne, roula sur lui et le tua à l'instant. Il paraît qu'en ce moment le conducteur, William Titus, était occupé à chasser des gamins qui s'étaient mis sur l'escalier du char, comme ils le font si souvent dans toutes les rues, et c'est pendant que son attention était portée de ce côté que l'enfant, qui jouait sur la voie, s'en trouvait si près, qu'il a été écrasé. Le conducteur n'a pas cherché à fuir et a été arrêté.

Un contrefacteur acquitté.

E. Shephard, alias Stanley, qui avait été arrêté comme contrefacteur à Shreveport et amené ici, a été reduit devant le commissaire des Etats-Unis et acquitté par la raison que sa monnaie était si mal fabriquée qu'elle ne pouvait tromper personne. Nous ne croyons pas que cette raison fut suffisante pour un acquittement, dès le moment que Shephard faisait de la contrefaçon un métier. Les gens confiants qui reçoivent l'argent qu'on leur donne sans y regarder de près, ceux là peuvent être pris à l'œuvre même de mauvais faux monnayeurs.

Evadé.

Martin, (?) employé, comme domestique, par Mme Jones, rue Prytania No 7, a été surpris, vendredi matin, à voler un lot de couteaux, de fourchettes et de cuillers, et enfermé dans une chambre de derrière par les gens de la maison, en attendant l'arrivée d'un homme de police. Mais le drôle ne se laissait pas faire, il sauta par un cabinet de toilette et de la par dessus un mur de clôture et s'est échappé.

Injonction refusée.

Plusieurs maîtres de café ou de buvettes dont les maisons avaient été fermées par la raison qu'elles étaient ouvertes le dimanche, ont demandé et obtenu des injonctions contre le chef de police et le maire sur l'allégation que ces maisons étaient des maisons de tolérance, et que les membres de cette compétence—ne se recommandent par rien d'exceptionnel ; les ouvrages à gravures et les éditions de luxe y dominent, mais c'est ce que le monde peut se procurer, et non la réunion de bibelots de curiosités que réunissent amoureusement les fins bibliophiles. M. Thiers, au surplus, raisait, plutôt qu'il ne lisait. Ses maîtres favoris étaient : en littérature, Rscine, Pascal, Bossuet et de Maistre ; en histoire, Tacite, Salluste, César, Augustin Thierry et Macaulay ; en économie et en politique, Vauban (qu'il emportait dans tous ses voyages), Machiavel et Tocqueville. Son poète préféré parmi les contemporains, c'était Béranger, qu'il mettait fort au-dessus de Lamartine, dont pourtant il admirait fort les premières *Méditations*, ses contemporaines ; — de Victor Hugo, dont il ne prisait que les *Feuilles d'automne*, preuve de sagesse, et les odes consacrées à Napoléon, esprit de corps,—et enfin d'Alfred de Musset, qu'il ne pouvait souffrir.

L'affaire Sweeney.

Il y a quelques jours, Mr McCaffrey avait demandé que l'administrateur des comptes publics soumît au Conseil un rapport sur les collections faites en 1876 et versées au Trésor pour les droits de wharfage dans le Sixième District, et la motion fut unanimement adoptée. Le rapport devait être présenté à la séance prochaine régulière du Conseil de la ville. Cette séance a eu lieu ; le rapport n'a pas été fait et tout le Conseil, à l'unanimité, a gardé le silence sur ce point.

Le Conseil Central Exécutif de l'Union des contribuables par l'intermédiaire de son président a adressé, en conséquence à Mr McCaffrey une lettre qui se termine ainsi :

" Le peuple vent savoir si les livres de la ville, tels qu'ils sont tenus par l'administrateur des comptes sont dignes de foi et s'ils contiennent tous les faits relatifs aux droits de wharfage dû pour le sixième district, ou si l'exposé fait par Mr Sweeney doit inspirer plus de croyance. Cette communication vous est adressée, monsieur, parce que vous avez déjà fait une motion et appelé l'attention publique sur ce sujet. Vous pouvez dire comment vous en voyez interpréter le silence unanimement gardé par le conseil, silence qui a caractérisé d'une manière si étrange la dernière séance du conseil."

Académie de Musique.

La saison dramatique de ce théâtre populaire commence ce soir, avec la troupe du théâtre du Parc de New York, par la comédie de Mr T. B. McDonough, intitulée "Baby." Cette pièce fait rage maintenant dans tout le pays et surtout parmi nos cousins de Boston. Dans cette ville, Baby attire toujours la foule et le Boston *Daily Globe* dit à ce sujet :

"La traduction en anglais du Procès Veauladieux a ouvert une nouvelle veine de combinaisons dramatiques, avec un succès tel qu'il est surprenant qu'elle ait été si longtemps négligée. Cette veine est celle des comédies ou des farces dramatiques françaises, si populaires à Paris. La première fois que Baby a été joué ici, l'assemblée, qui était fort nombreuse, était prise d'un rire si fou et si contint qu'elle n'a pas même eu l'idée de faire une critique. L'action consiste en grande partie de diverses personnes, surtout de femmes qui se cachent l'une à côté et de l'autre du cabinet de Baby et qui sortent dans des moments inattendus et vraiment désastreux. Même le résumé de ces intrigues prendrait trop de place ici ; mettant au plaisir de nos lecteurs quand ils iraient voir la pièce."

TEMPERATURE.—23 sept. 1877.

Thermomètre de C. Duhamel,		opticien
	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin.....	70	21
Midi.....	76	25
3 P. M.....	80	27
6 P. M.....	76	25

☞ Allez voir les soldats en camp au Jardin Magnolia dimanche 30 du courant.

☞ 500 jonets seront distribués aux enfants au pique-nique de Partillerie d'Orléans, dimanche 30 du courant au Jardin Magnolia.

—No. 2.—

Comment cela se fait-il ?—Le premier objet de la vie chez le peuple américain est de devenir riche. Le second est d'obtenir une bonne santé. On peut acquérir la richesse par l'énergie, l'honnêteté et l'économie, et l'on peut obtenir la santé en usant du Green's August Flower. Si vous souffrez de quelques-uns des effets de la dyspepsie, du foie, de l'indigestion, etc....tels que le mal de tête, les palpitations de cœur, les aigreurs dans l'estomac, la constipation, les pesanteurs de tête, les pressions nerveuses, les humeurs noires, etc.... Vous n'avez pas besoin de souffrir un jour de plus. Deux doses d'AUGUST FLOWER vous soulageront immédiatement. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Taille régulière 75 cents. Positivement vendu par tous les droguistes de première classe dans les Etats Unis.

Décédée hier matin, samedi 22 septembre 1877, à 5 heures, à l'âge de soixante-onze ans, dame veuve J. H. MARTINSTEIN, née Marie Emilie Durrive. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Martinstein. O'Donnell et Durrive sont respectueusement priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, dimanche à 10 heures précises. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence No 216 rue Bourbon, entre Dumaine et St Philippe.

Décédé hier, 22 septembre, à deux heures de l'après-midi, à l'âge de soixante-un ans, PIERRE AMEDÉE BERNARD, de cette ville. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de ses frères et familles Suydam et A. Lemoine, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, Dimanche, le 23 septembre, à quatre heures précises de l'après-midi. L'enterrement partira de sa dernière demeure 101 Champs-Elysées, entre Dauphine et Bourgogne.

Décédée hier soir à 11 heures, à l'âge de quarante ans, DAME veuve LUCIEN AUGUSTIN, native du Mexique, ses amis et connaissances et ceux de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui dimanche, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Washington, entre Urquhart et Moralès.

Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant la semaine.

MARIAGES.

Alex. Easton à Mlle M. C. F. Lloyd.
F. Henry Planché à Mlle Carménie Gelpi.
J. Madison Moore à Mlle Jennie M. Bridges.

DÉCÈS.

Veuve Lucien Augustin, 40 ans, Mexique.
Veuve J. H. Martinstein, 71 ans.
Pierre Amédée Bernard, 61 ans, N.-Orléans.
Jenny Forrest, 6 ans, Irlande.
Mary Ellen Benedict, 53 ans.
Robert McGuinn, 55 ans, Maryland.
Lilite Gogreve, fille de H. B. Gogreve, 12 ans et demi.
W. Steele, Caroline du Nord.
Gertrude Denison, 2 ans, fille de Henry S. Denison.
Anne Maria Rogers, épouse de Robert Rogers, 57 ans.
James A. Caillier, 2 s de John T. Caillier, 16 ans et 10 mois.
Auguste Guignard, 21 ans, France.
Veuve Emile Berthelote, 51 ans.
Veuve Davis Lanaux, née Adèle Bixner, Lne.
Dame L. V. Cerron, née Pichon, 21 ans, Louisiane.
Frances W. Montgomery, épouse du capt. Conrad Green, 59 ans, N.-Orléans.
Wm. A. Cook, 28 ans, St. Orleans.
Samuel H. Robinson, 6 ans, et deml. N. Orléans.
Mattie B. Gibbs, épouse de F. A. Olboy, 26 ans, Louisiane.
Rose Flynn, épouse de R. Mulroy, Irlande.
Captaine Gabriel Green, 54 ans, N. Orleans.
Lieutenant Frank Greig, 37 ans.
Dame Marchesse au 65 ans, Canada.
Eugène Rouzan, 2 ans, Louisiane.
L. Matte, 65 ans, France.
Un enfant de W. R. Sharp.
Un enfant de 2 ans, fille de L. O. Morphy.
Un enfant de 7 mois, de J. Finnerty.
Un enfant de 9 mois, de Thomas Ferran.

IN MEMORIAM.

Quartier-Général de la Batterie "C" de l'Artillerie de campagne de la Louisiane.

Nlle Orléans, 21 septembre 1877.

A une réunion spéciale qui a eu lieu ce soir, le préambule et les résolutions qui suivent ont été lus, adoptés à l'unanimité, et ordre a été donné de les inscrire dans le compte-rendu des délibérations :

Attendu qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui notre ami si estimé et notre compagnon d'armes, le lieutenant FRANK GREIG ;

Il est résolu que la Batterie "C" a perdu en lui un membre dont elle appréciait la valeur, qui s'intéressait vivement à sa prospérité, était toujours prêt à défendre notre cause et emporte au ciel les cicatrices des blessures qu'il a reçues le 14 septembre ;

Il est résolu que nous considérons la mort du lieutenant GREIG comme une perte irréparable pour notre compagnie, dont il était un des fondateurs, pour ses amis qui honoraient en lui un brave soldat, pour sa famille, à laquelle il était dévoué ;

Il est résolu que les officiers et les membres de la Batterie "C" porteront, durant trente jours, le crêpe de deuil, comme marque de la profonde douleur que leur a causée la mort du lieutenant GREIG, qu'une copie de ces résolutions, attestée par nos officiers, sera transmise à la famille du défunt, à laquelle nous offrons nos condoléances les plus sincères et l'expression de nos plus vives sympathies.

Lieut. S. TOCA, Chairman.
ED. DURRIVE,
J. P. MEUNIER.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite, lundi, 24 courant à l'église Ste-Marie, pour le repos de l'âme de J. P. CARRÈRE. Les parents et les amis du défunt sont invités à y assister.

De la part de son épouse.

21 sept—1t

SERVICE FUNEBRE.

Une messe sera dite, lundi 24 courant à l'église Ste-Marie, pour le repos de l'âme de J. P. CAR